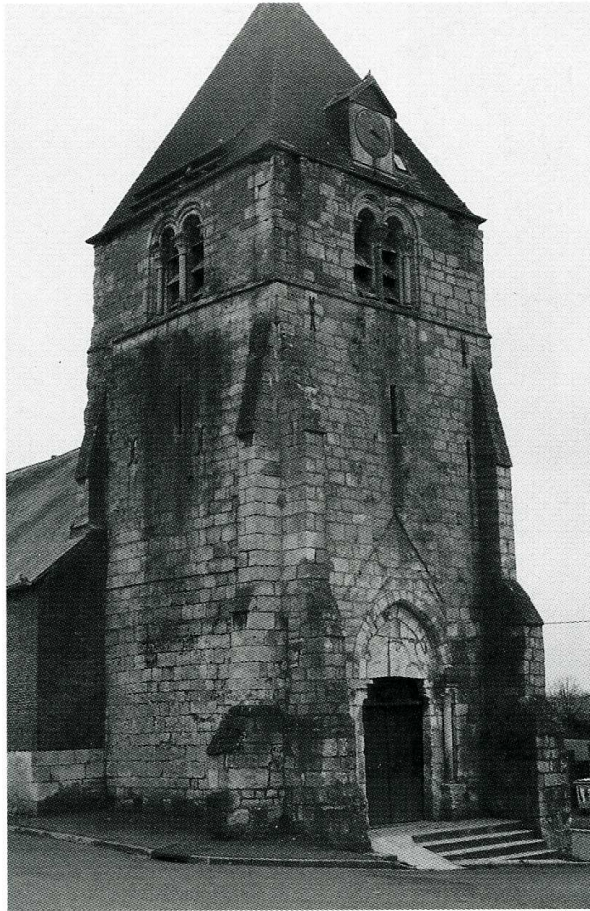


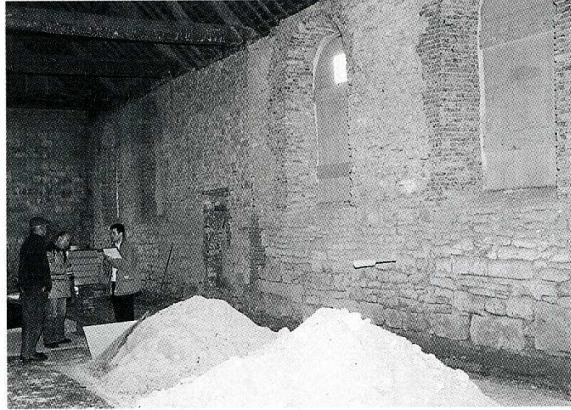
MARTIGNY

Aisne, canton d'Aubenton, arrond. de Vervins, 458 hab.

Martigny (Aisne), église
Saint-Jean, clocher.



L' église de Martigny est un édifice au plan fort simple. Il se compose d'un clocher-porche précédant une nef unique terminée par un chœur à chevet plat légèrement plus étroit que la nef. Si le plan de l'édifice et les volumes semblent dater de la fin du XII^e ou du XIII^e s., à l'exception de la sacristie greffée sur le mur sud de la nef et du chœur au XIX^e s., l'élévation de chacune des parties du monument porte la trace de multiples transformations et réparations. Le chœur a gardé l'essentiel de ses dispositions primitives, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il est éclairé par deux fenêtres latérales en plein cintre. Les murs nord et sud portent la trace d'ouvertures obturées. De même, une grande baie en arc brisé, dans laquelle la fenêtre actuelle a été enchâssée, ajourait le mur du chevet. La nef, plus large, a été partiellement reconstruite, comme le clocher, à la suite d'un incendie, peut-être imputable aux troubles



Martigny (Aisne), église Saint-Jean, mur nord de la nef pendant les travaux.

que connut la région aux XVI^e et XVII^e s. Le mur sud est construit en pierre de taille de moyen appareil, seul le sommet est réalisé en brique. Cette face est percée de grandes baies en plein cintre d'époque moderne. Le mur nord de la nef présente trois états : une partie de la nef d'origine au contact du chœur puis, en allant vers l'ouest sur une base en pierre de taille de moyen appareil, un mur en moellons puis en brique. Le clocher est la partie la plus remarquable de l'édifice. De plan carré, il comprend trois niveaux couronnés par un toit en ardoise à quatre pans. Chaque angle est épaulé de contreforts. Seules les faces ouest et nord, ainsi qu'une moitié de la face sud de l'édifice, ont conservé leur élévation primitive, le reste ayant été reconstruit plus simplement après l'effondrement de l'angle sud-est. Le portail occidental s'ouvre sous une simple voussure en arc brisé retombant sur des colonnettes couronnées de chapiteaux à crochets. Le tympan plein est orné d'un arc trilobé en faible relief. Un solin au-dessus du portail indique que celui-ci était autrefois protégé par un auvent. La partie inférieure du porche, couverte d'une voûte en brique, était auparavant ouverte également au sud, comme l'indique le départ d'une grande arcade. Le niveau médian était simplement éclairé par trois fentes de jour. Le troisième niveau, délimité par un bandeau continu, possède encore au nord et à l'ouest des baies géminées en plein cintre abondamment moulurées et ornées de chapiteaux à crochets. L'église renferme un mobilier intéressant, dont deux toiles représentant le *Lavement des pieds* et la *Cène*, œuvres du peintre ardennais Villebaut (XVII^e s.). En 1994, la municipalité a entrepris un programme de restauration générale de l'édifice, comprenant la réfection des maçonneries et enduits extérieurs, la restauration des enduits intérieurs après piquetage des enduits anciens, et la pose d'un nouveau plafond de bois sur la nef. La Sauvegarde de l'Art Français a accordé une aide de 100 000 F en 1994 pour la réalisation de ces travaux.

J.-P. F.